

L'agriculture biologique & la salubrité des sols

L'agriculture biologique est un système de production qui préserve la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Fondée sur les principes de l'écologie, elle respecte la biodiversité et les cycles de la nature. Elle s'oppose ainsi à l'utilisation d'intrants aux effets délétères. L'agriculture biologique mêle tradition, innovation et science au service de l'environnement, elle encourage les échanges équitables pour offrir une bonne qualité de vie à tous.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AIDE À :

- Améliorer la fertilité des sols pour maintenir une terre vivante, en la travaillant et en y incorporant régulièrement des matières organiques sous la forme d'engrais verts, compost, fumier de ferme, en apportant une couverture aux sols, ou en pratiquant la rotation des cultures ou la culture intercalaire. L'agriculture biologique est un système de production dans lequel l'élevage des animaux et la culture des plantes sont étroitement liés, ce qui évite le surpâturage et facilite le recyclage des nutriments.
- Éviter l'érosion des sols due au vent et à l'eau grâce à une couverture diversifiée et des pratiques agroforestières qui garantissent une terre plus riche et plus stable dans sa structure et sa texture.
- Faciliter l'infiltration de l'eau et la capacité de rétention des sols en apportant de grandes quantités de matière organique et une couverture permanente, grâce aux cultures de couverture ou au mulch, qui permettent de réduire l'irrigation de manière significative.
- Réduire la consommation en eaux de surface et en eaux souterraines, et la salinisation des sols qui en découle, en augmentant la capacité de rétention d'eau, en réduisant l'évaporation et en créant des microclimats adaptés aux zones sèches grâce à des systèmes agroforestiers variés, qui attirent et retiennent l'humidité de l'atmosphère.
- Réduire la contamination des eaux de surface et souterraines en abandonnant l'utilisation des pesticides et engrais de synthèse, afin de ne pas contaminer le peu d'eau disponible dans les zones sèches par les pesticides, et le lessivage des nitrates et des phosphates.



L'agriculture biologique contribue à compenser les émissions de gaz à effet de serre et à atténuer le réchauffement climatique car elle permet la séquestration du carbone dans les sols. Les pratiques utilisées dans l'agriculture biologique (labour minimum, décomposition des résidus de culture, couverture des sols, rotations des cultures, intégration de légumineuses fixatrices d'azote) permettent d'augmenter la quantité de carbone dans le sol, de développer la productivité et de faciliter le stockage du carbone.

L'agriculture biologique stocke également le carbone dans la biomasse souterraine et végétale grâce à l'agroforesterie et empêche la disparition des écosystèmes primaires.

L'agriculture biologique aide les agriculteurs à s'adapter au changement climatique en limitant les pertes d'eau et de nutriments, grâce à des sols riches en matières organiques et aux pratiques de couverture des sols, qui rendent la terre plus résistante aux inondations aussi bien qu'aux sécheresses et aux phénomènes de dégradation.

SOUTENIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, C'EST SOUTENIR DES SOLS SAINS.

- **Les gouvernements** doivent développer des programmes de lutte contre la dégradation des terres, afin de restaurer les sols dégradés et en relancer l'exploitation, notamment grâce à l'agriculture biologique.
- **Les organismes donateurs et les agences de développement**, telles que la FAO, le PNUE, le FIDA, le FEM, la Banque mondiale et le Fonds vert pour le climat doivent promouvoir des programmes de développement de l'agriculture biologique en se servant du travail de proximité, des connaissances et des échanges de bonnes pratiques, en ciblant d'abord les régions les plus touchées par le



changement climatique. L'agriculture biologique doit être récompensée pour les services qu'elle rend au climat et autres écosystèmes, notamment pour la protection des sols et leur amélioration.

- Conformément aux objectifs de développement durable 2.4 et 3.9, **les organisations des Nations Unies** doivent encourager les gouvernements à adopter des techniques d'exploitation des sols qui respectent l'environnement, notamment celles utilisées dans l'agriculture biologique pour agir contre la dégradation des terres.
- **Les instituts et réseaux de recherche** doivent recueillir et analyser les données existantes et les comparaisons sur le carbone organique des sols, en particulier pour les pays en développement, comme l'Afrique et l'Amérique latine, ainsi que sur les stocks de carbone organique dans les sols, données indispensables pour déterminer le taux de séquestration du carbone à adopter pour l'exploitation.



This leaflet has been produced with the financial assistance of the European Union. The contents of this leaflet are the sole responsibility of the project partners and can under no circumstances be taken as reflecting the position of the European Union.